F5

MATERIALITY-Reporting, organisme de formation certifié Qualiopi

Produire son rapport selon la norme volontaire VS

Gagnez du temps. Gagnez la confiance.

Un parcours atelier pour produire un rapport de durabilité volontaire simple, crédible et réutilisable commercialement.

DURÉE	PRIX	SESSIONS	FORMAT	PARTICIPANTS
7 h	**1 150 € HT**	**Nous consulter**	**Distanciel**	**10 max.**
2 demi-journées de 3 h 30 (modules 1 et 2)	module 1 : 450 € HT, module 2 : 700 € HT, TVA 20 % en sus	calendrier flexible	ou présentiel en intra	module 1



Formatrice
Dolores LARROQUE

Qualiopi processus certifié. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation. Consulter le certificat

Vous repartez avec

- Trame de rapport et tableur d'indicateurs préparamétré
- Plan de collecte type
- Table de correspondance vers EcoVadis, CDP et banques

Présentation

Même sans obligation de reporting, les TPE et les PME reçoivent de plus en plus de demandes de données ESG de leurs grands clients, de leurs banques, de leurs investisseurs et de leurs assureurs. La norme volontaire VS (ex VSME), établie par le règlement délégué (UE) 2026/1560 en vigueur depuis le 24/09/2026, permet d'y répondre une seule fois, de façon structurée.

Elle fixe aussi le plafond de la chaîne de valeur : ce qu'un donneur d'ordre soumis à la CSRD peut demander à ses fournisseurs. Ce parcours transforme la contrainte en outil commercial.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

1. Situer la norme volontaire VS : reporting volontaire, lien avec la CSRD et avec les demandes de la chaîne de valeur
2. Distinguer le module de base (B1 à B11) du module complet (C1 à C9) et choisir son périmètre
3. Organiser la collecte à partir de l'existant : paie, factures d'énergie, registres
4. Produire une première version de son rapport et la réutiliser pour les questionnaires des clients et des banques

Prérequis

Aucun prérequis. Pour le module 2, apporter les questionnaires ESG reçus et les données de base disponibles (effectifs, énergie, déchets).

Programme détaillé

Module 1, classe virtuelle inter-entreprises	3 h 30

Séquence 1 (45 min) : Pourquoi on vous demande ces données : donneurs d'ordres, banques, assureurs ; ce que l'allègement réglementaire change, et ne change pas, pour les PME

Séquence 2 (60 min) : La norme volontaire VS : module de base (B1 à B11), module complet (C1 à C9), plafond de la chaîne de valeur

Séquence 3 (45 min) : Collecter sans usine à gaz : données déjà disponibles, organisation annuelle, erreurs classiques

Séquence 4 (60 min) : Du rapport à l'outil commercial : questionnaires des clients et des banques, passerelles vers EcoVadis et CDP, appels d'offres

Module 2, atelier individuel par entreprise	3 h 30
Sélection des indicateurs pertinents au regard des demandes réellement reçues	
Ébauche de votre rapport sur vos données, à partir d'une trame préremplie	
Plan de collecte des données manquantes, avec responsables et échéances	
Table de correspondance entre votre rapport et les questionnaires de vos clients et de vos banques	

Compétences développées

- Situer la norme volontaire VS parmi les cadres de reporting
- Choisir entre module de base et module complet
- Identifier les données ESG déjà disponibles dans l'entreprise
- Organiser une collecte annuelle proportionnée
- Rédiger un rapport lisible par un client ou une banque
- Réutiliser un rapport unique pour des questionnaires différents

Public concerné

- Dirigeants de TPE, de PME et d'ETI
- Responsables administratifs et financiers
- Responsables RSE et QSE
- Entreprises sollicitées par leurs donneurs d'ordres, leurs banques ou leurs assureurs

Modalités pédagogiques

Classe virtuelle
Webconférence interactive, partage d'écran et sondages, 10 participants maximum

Atelier individuel
Séance confidentielle consacrée à vos documents et à vos données

Évaluation continue
Questionnaire de positionnement, quiz de validation, grille d'atteinte des objectifs

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de positionnement en amont du module 1
- Quiz de validation des acquis en fin de module 1
- Grille d'atteinte des objectifs en fin de module 2
- Évaluation de satisfaction à chaud et à froid à 3 mois

Documents délivrés

- Feuille d'émargement électronique par demi-journée
- Certificat de réalisation

Accès et accessibilité

Inscription au plus tard 22 jours calendaires avant la date de session. Le module 2 est planifié individuellement après le module 1. Prise en charge OPCO possible.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, modalités adaptées sur demande auprès de la référente handicap : formation@materiality-reporting.com

Dates et inscription

Dates : nous consulter, calendrier flexible selon la disponibilité des participants. Devis intra-entreprise et indicateurs de résultats sur la fiche en ligne.

Voir la fiche et s'inscrire →

LES NEUF FORMATIONS MATERIALITY-REPORTING

F1. Produire un rapport de durabilité | F2. Audit du rapport de durabilité | F3. IA et Audit | F4. Rapport CSRD / ESRS révisés | **F5. Rapport volontaire VS** | F6. Rapport normes GRI | F7. Questionnaire EcoVadis | F8. Analyse de double matérialité | F9. IA et ESG / RSE

MATERIALITY-Reporting, SAS au capital de 1 000 €, SIREN 795 350 438. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11788267878 auprès du préfet de la région Île-de-France. Programme mis à jour le 20 novembre 2026.